

Réf : RP013

Durée : 7 heures

Contact:

Serge SEMMACHE

06.81.58.36.38
serge.semmache@
formarisques.fr

FORMARISQUES

33 Grande rue
45340 Beaune la
Rolande

☎ 06.81.58.36.38
www.fomarisques.fr



Un conseil dans le choix
d'une formation !
Contactez notre conseiller:

Serge SEMMACHE
06.81.58.36.38
serge.semmache@
formarisques.fr



Accessibilité :

Pour une identification
des besoins, merci de
contacter le référent
pédagogique

OBJECTIFS DU MODULE

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

PUBLIC

- Tous salariés des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce

PRE-REQUIS

- Aucun

PROGRAMME DE FORMATION

Sous forme de rappel

- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Observation et analyse d'une situation de travail ;
- Analyse des postes du travail
- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- Proposition de pistes d'amélioration
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports didactiques, travaux en sous-groupe et exercices pratiques
- Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuels, le travail sera transféré des études de cas sur le terrain
- Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail

EVALUATION

- Cette formation est animée par un formateur PRAP certifié par le réseau prévention en PRAP IBC et à jour de son certificat
- Certification acteur PRAP IBC sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.
- Le certificat acteur PRAP IBC délivré au stagiaire est valable 24 mois,